Liste des pièces à fournir pour un rendez-vous de renseignements dans le cadre d'un divorce

→ Présence des deux époux lors du rendez-vous d'ouverture

A fournir pour le rendez-vous :

- Questionnaire état civil complété
- Pièces d'identité
- Actes de naissance et de mariage de moins de trois mois traduits en français (seulement si époux ne nationalité étrangère)
- Relevé d'identité bancaire de chaque époux
- Contrat de mariage ou tout acte de changement de régime matrimonial (même étranger)
- Donations entre époux
- Livret de famille
- Si société :
 - O Statuts de la société des époux ou de l'un des époux
 - Trois derniers bilans de la société
 - Etat des comptes courants d'associés
 - o Evaluation des parts sociales par un expert-comptable
- Titre de propriété de tous les biens immobiliers
- Deux estimations de chaque bien immobilier de moins de trois mois
- Relevés bancaires (comptes communs des époux, comptes personnels de chaque époux, comptes indivis avec des tierces personnes) à la même date, les plus récents possibles
- Relevés de portefeuilles de valeurs mobilières ou titres de sociétés/ actions
- Relevés des épargnes salariales les plus récents possibles
- Contrats d'assurance-vie et dernier bulletin de situation
- Carte grise et avis de valeur (côte Argus...) de chaque véhicule
- Donations consenties par les époux
- Donations reçues par les époux
- Documentations relatives aux héritages reçus par les époux
- Relevés des comptes bancaires des époux au jour du mariage, si possible, et état des biens pouvant leur appartenir à cette même date (même si vendus depuis)
- Contrats de prêt en cours et tableaux d'amortissement (prêts immobilier, familial, à la consommation ...)
- Coordonnées des avocats de chaque époux
- Montant de la prestation compensatoire éventuellement déjà convenue entre les époux (à voir avec les avocats)